

Election au Conseil National des Universités 31^{ème} section - Collège B **« Pour la qualité et la pérennité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche »**

Cher(e)s Collègues,

A l'automne prochain auront lieu les élections au Conseil National des Universités (CNU). Les membres élus, tout autant que ceux nommés, auront à y jouer un rôle primordial vis à vis de la **carrière des enseignants-chercheurs**. Aux missions dévolues à la **qualification** des futurs maîtres de conférences et professeurs et aux **promotions** de ceux qui en font la demande viendra également désormais s'ajouter celle de l'**évaluation quadriennale** de chacun d'entre-nous. Nous sommes conscients que le CNU occupera ainsi une place plus que jamais incontournable et déterminante dans le paysage de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Chacun de ses membres devra y œuvrer avec la plus grande **déontologie**, ainsi qu'avec la **neutralité, l'équité, la sérénité et la bienveillance** nécessaires à tout devoir d'évaluation. Nous nous y engageons, la pertinence de notre travail conditionnant en partie le futur professionnel des enseignants-chercheurs pour lesquels nous aurons la responsabilité d'examiner les dossiers.

Nous pensons que les critères qui sont aujourd'hui mis en avant doivent avant tout prendre en compte de façon équilibrée les trois missions (enseignement/formation ; recherche ; actions/responsabilités collectives et administratives) de tout maître de conférences, de tout professeur et de tout candidat à le devenir. Chacune de ces missions est essentielle et doit être considérée comme telle dans le contexte de l'établissement d'exercice. L'analyse de chaque dossier doit donc nécessairement être **personnalisée** et **qualitative**. Elle ne saurait se limiter à un examen quantitatif et/ou être basée sur la seule considération de facteurs statistiques ou d'indicateurs quantitatifs des activités de recherche. Cette analyse doit prendre en compte les singularités et diversités géographiques et thématiques d'un dossier. Elle doit considérer chaque dossier comme un ensemble indivisible reflétant l'activité personnelle d'un candidat et/ou d'un enseignant-chercheur dans un contexte qui lui est propre. Conscients de l'importance de cette démarche, nous nous engageons à la suivre pour chacun des dossiers que nous aurons à expertiser.

Dans la poursuite des réformes, nous entendons que le CNU puisse conforter son rôle d'instance de proposition au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Nous serons en particulier vigilants aux possibles évolutions des modalités et du rôle de l'évaluation des enseignants-chercheurs. Nous serons également attentifs aux possibles modulations de service. Nous porterons attention à la prise en compte de toute action visant à rénover ou renouveler les formations et à valoriser les acquis pédagogiques ainsi que les acquis relatifs à la recherche. Tout ceci passe en premier lieu par un examen adapté des dossiers, mais nécessite également une action militante dans nos échanges avec le ministère. Nous nous engageons pour cela à communiquer auprès des membres de la section 31, via notamment le site de notre section.

Pour toutes ces raisons, nous proposons à vos suffrages la liste présentée ci-après, conjointement à celle du collège A portant le même intitulé. Elle est totalement indépendante de toute organisation. Elle est constituée d'enseignants-chercheurs de l'ensemble du territoire. Nous l'avons voulue représentative des diverses thématiques qui font la richesse de la 31^{ème} section du

CNU, Chimie Théorique, Chimie Physique et Chimie Analytique. Pour la première fois cette année, ces listes sont constituées de binômes titulaires/suppléants devant assurer la représentativité de la section eu égard à l'évaluation des enseignants-chercheurs par vague d'établissements. C'est pourquoi, dans cette perspective, nous avons choisi de former des binômes thématiquement et géographiquement complémentaires. Cette construction, tout autant que la représentativité thématique et la présence d'enseignants-chercheurs déjà investis ou souhaitant s'investir dans cette instance, nous permettra d'assurer la pérennité des valeurs que nous défendons.